



**Pour un service public de qualité, préservons le statut,
le traitement et les retraites des agents de la MEL**

Pour les 95 communes de la MEL, 2900 agent-e-s sont à pied d'œuvre pour faire tourner les services publics : transports, déchets, espaces naturels, logement, développement économique, assainissement, aménagement, voirie...c'est toute la vie des habitants de la MEL qui dépend de notre implication.

Pourtant, depuis douze ans, nos salaires sont gelés. Pourtant, en 2022, notre temps de travail a été largement augmenté sans contrepartie salariale. Pourtant, le Président Castelain distribue des primes à la tête du client, menaçant les collectifs de travail qui font la force des services publics.

Avec des rémunérations et des progressions de carrière très en deçà du secteur privé, plus encore chez les agents territoriaux, la réforme couperet des retraites ne passe pas.

Nombreux sont les agent-e-s et surtout les agentes, qui, même à 64 ans ne totaliseront pas une carrière complète et devront travailler quelques années de plus encore.

Et - double peine !- même si le calcul de nos pensions est basé sur les 6 derniers mois travaillés, en fin de carrière, le traitement est pour une large part constitué de primes...qui ne sont pas prises en compte dans ce calcul des pensions ! Travailler plus et plus longtemps pour des salaires et des pensions insuffisantes, voilà la réalité des agents de la MEL.

C'est pourquoi, nous, agent-e-s de la MEL disons que la dignité se gagne par lutte, et **appelons les collègues et les usagers à cesser le travail pour grossir le rang des manifestations ce 7 mars 2023.**

Tout-e-s et tous ensemble pour le progrès social !